



Eglises de « *réveil* » à Kinshasa et perception des offrandes et dîmes par « *mobile money* » lors de la covid-19

par Jules Kassay Ngur-Ikone

Mots-clés : Pandémie, Covid-19, Eglise du réveil, Congo-Kinshasa, Mobile money, Offrande, dîme

Introduction

La pandémie Covid-19 est apparue en novembre 2019 à Wuhan, une province de la Chine. Le virus a créé un choc auprès de 7,7 milliards habitants du monde. Il était à la base de plus de 37,5 millions de malades et plus d'un million de décès¹. En République Démocratique du Congo, le cumul des cas en septembre 2020 était de plus de 10 milles malades et de 276 décès. Corona a fait basculer

¹ Ney York Times, 12 octobre 2020.

l'humanité dans la peur et l'incertitude, créant des interrogations sur un nouvel ordre mondial. Et suite à sa transnationalisation l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a promulgué aux Etats une série des mesures barrières pour protéger leurs populations. Ces mesures auxquelles le gouvernement aussi congolais avait astreint ses sujets ont eu des impacts considérables sur leur mode de vie (Shomba, 2020; Makolo, 2020; Osokonda, 2020; Mulamba, 2021).

Dans cet article nous aimerions montrer comment les églises de réveil à Kinshasa, face à l'interdiction des rassemblements publics et au confinement, se sont adaptée à la situation en transformant, grâce aux nouvelles technologies, leur mode de fonctionnement, en occurrence la perception des dimes et des offrandes. En effet, les dimes et les offrandes sont considérées comme des transactions du croyant avec sont Dieu. Elles sont remises par les fidèles aux responsables de leur groupe religieux lors des assemblées publiques. Mais lors de la pandémie, des différentes mesures, à l'exemple de l'interdiction des assemblées publiques, la distanciation sociale et le confinement les réunions des fidèles n'avaient pas lieu. Ces mesures barrières tout en étant pertinentes et indispensables pour la prévention contre la covid-19 à Kinshasa, étaient incompatibles avec le contexte de la culture des églises de réveil. C'est ainsi que pour rester connecté à leurs membres et les pousser à remplir leurs obligations, les responsables religieux ont eu recours aux technologies nouvelles, en instaurant le

système de transfert de fond par « *mobile money* ». L'objectif de cet article est d'éclairer le recours à cette innovation, d'en examiner les contours, de comprendre les logiques des acteurs impliqués et les dynamiques structurelles sous-jacentes. Nous aimerions examiner la notion de pandémie et son impact social afin de comprendre les logiques des acteurs tel le cas de l'instauration de la numérisation des paiements des offrandes et des dîmes via « *Mobile money* » par les églises du « réveil ». La question posée est de montrer comment les églises de réveil ont utilisé le téléphone mobile comme système de paiement et ainsi continuer leurs pratiques religieuses. Nous aimerions analyser comment l'application de ces mesures peut réellement être effective compte tenu de la réalité du pays.

Les données pour écrire cet article proviennent de l'étude documentaire, par la consultation des documents officiels et scientifiques afin d'explorer cette pratique émergente de l'usage du *mobile money* comme transactions financières. L'étude repose sur un *corpus* des données qualitatives qui ont permis d'identifier les sources pertinentes dans le domaine du *Mobile money*. Pour cela nous avons eu des entretiens avec les détenteurs des agences et des entretiens semi-directifs avec les fidèles des églises de réveil dans la ville de Kinshasa, la capitale de la république Démocratique du Congo. Le choix de Kinshasa s'est imposé car la capitale fut l'épicentre de la pandémie à coronavirus. Le recueil des données s'est focalisé à la commune de Ngaba. Avec ses 180.650 habitants,

cette commune compte 223 églises de réveil inscrites officiellement à l'ERC (Eglises de Réveil au Congo). La République Démocratique du Congo est un pays vaste et riche des potentialités. Mais cette richesse ne profite pas à l'amélioration des conditions de vie de la population. C'est le cas des habitants de la commune de Ngaba. Une commune non urbanisée, avec des habitants les plus pauvres de la capitale. Et c'est auprès de cette population que les chefs religieux font des prédications miracles aux adeptes en situation de précarité en leur manipulant des versets des Ecritures comme promesse de transformation de la pauvreté en prospérité.

1. Eglise de réveil au Congo-Kinshasa

Les églises de réveil au Congo sont classées sous le *label* d'Associations Sans But Lucratif (ASBL) confessionnelle dotée de la personnalité juridique, reconnues par les Arrêtés Ministériels n°278/03 du 06 février 2003 et n° 206/CAB/MIN/J/2009 du 04 décembre 2009, leur accordant l'Interface de toutes les églises et communautés, ministères et groupe de prières charismatiques et du réveil en RD Congo. Ce sont des églises indépendantes (Mvuezole Bazonzi, 2011, p. 3) et de la consécration de la mondialisation religieuse². Actuellement, elles se

² Les églises du réveil sont des structures religieuses dites indépendantes parce qu'elles ne dépendent pas de la hiérarchie des grandes religions existantes, et peuvent être créées librement par des pasteurs sans que cela nécessite une autorisation particulière autre que celle des autorités politico-administratives. Ces sont d'inspiration pentecôtiste et elles prolongent l'action de celles qui ont

dénombrant par millions, et leurs adeptes par milliers. La radio Congo Share témoigne qu'en RD Congo, il y a au total 20.850 communautés du réveil avec près de 100.000 serviteurs et servantes de Dieu et un potentiel de milliers des fidèles du réveil (Eglise du réveil du Congo, 2023).

La genèse des églises de réveil au Congo, en majorité de tendance pentecôtiste, remonte ont vu le jour entre 1965 et 1969 sous l'impulsion de la mission protestante qui n'avait pas beaucoup de pouvoir et était marginalisée au Congo car n'étant pas belge (van Reybrouck, 2010, p. 92).

Pour expliquer l'enracinement du réveil pentecôtiste, on pourrait dire que la forme de l'État, les Églises établies et les institutions hégémoniques ont participé à créer des conditions favorables (Ndaya, 2024). En effet, c'est dans les années 70, qui correspondaient à la zaïrianisation et le début de la crise économique, que le pentecôtisme attira l'attention des Congolais. Mais déjà aux lendemains des crises socio-politiques que connu le Congo après l'indépendance, de 1960 jusqu'en 1965, lorsque le pays était déchiré par des conflits politiques, des émeutes, des mutineries de l'armée, des guerres de sécession qui ont mis à l'épreuve certaines provinces (Kabongo Mbaya, 1992, pp. 174-184; Verhaegen, 1980, pp. 116-117) que le terrain fut fertile pour la

émergé aux Etats-Unis et en Grande Bretagne dans les années 1960.

nouveauté religieuse. L'instabilité persistante était perçue par la population comme l'échec de l'éducation catholique car le Congo juste indépendant avait été gouverné par une élite autochtone formée dans les écoles de la mission. Durant le gouvernement Kasa Vubu, ancien séminariste et premier président du Congo, l'insécurité était grandissante. Et c'est dans cette période de mécontentement populaire que la mission protestante profita de la déception de la population envers ses dirigeants pour imposer sa présence. Entre 1965 et 1969, des campagnes d'évangélisation furent organisées à Kinshasa. Les pasteurs français et afro-américains, à l'exemple du couple Osborn, visitèrent la capitale. Ils y initièrent une évangélisation moins institutionnelle, plus émotionnelle. Les prédications données abordaient les thèmes puisés des préoccupations de la vie quotidienne des Congolais. La Bible n'y était pas un livre manié par l'unique clergé catholique, mais un outil mis à la disposition du public qui pouvait lui-même y vérifier les valeurs enseignées. Et lors de ces rencontres les gens pouvaient prier en utilisant leurs propres mots, présentant des requêtes à Dieu et convaincus qu'Il allait agir.

L'exposition publique de telles émotions et demandes dans les prières suivant les désirs et l'état mental du moment était bien proche du modèle de la tradition congolaise de l'incantation comme communication avec les Etres surnaturels. Ce système autochtone local de la communication entre le croyant et les êtres Surnaturels,

bien qu'interdit par les missionnaires catholiques étaient exécuté en privé. Sa tolérance dans le pentecôtisme était vécue comme une reconnaissance.

Ensuite la doctrine de l'authenticité de Mobutu Sese Seko et son corolaire, la zaïrianisation favorisèrent également l'enracinement de l'expression des religiosités locales (Verhaegen, 1982; Devisch, 1996, p. 94). En effet, une fois au pouvoir après une visite en Chine, Mobutu chercha à imposer sa mainmise sur le pays. Il s'inspira de la politique culturelle de Mao Zedong pour introduire au Congo l'idéologie de l'authenticité comme restauration de l'identité congolaise détruite par la conquête culturelle belge. L'idéologie de l'authenticité était rendue concrète par le changement des noms des personnes, des villes et du fleuve et surtout la suppression des noms chrétiens catholiques pour les substituer aux noms congolais, etc. Il s'agissait là d'une hégémonie culturelle de l'État qui ambitionnait le rôle d'avant-garde dans la nationalisation du Congo post-colonial. A cet égard une résolution fut votée à l'Assemblée nationale, autorisant par exemple la création des traditions religieuses de toutes obédiences. La Constitution de la République Démocratique du Congo stipulait en son article 24 que : « toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Et que toute personne devenue majeure a le droit de manifester sa religion ou ses convictions, seule ou en commun, tant en privé qu'en public, par le culte,

l'enseignement, les pratiques, l'accomplissement de rites et la vie religieuse sous réserve du respect de l'ordre public et de bonnes mœurs ». La politique nationaliste de l'authenticité amena une révolution en autorisant les pratiques religieuses de toutes obédiences aussi pentecôtes. Les Congolais trouvèrent dans les manifestations de la religiosité pentecôtiste une similarité avec leurs traditions de leur approche pragmatique du religieux qui était devenue périphérique avec l'influence catholique. Cette reconnaissance venait de la nature du pentecôtisme même. Son discours demande l'émancipation des traditions mais s'inspire de ces mêmes traditions pour la revitalisation du local culturel transformé. Ceci explique aussi l'implantation du pentecôtisme parmi les nouveaux citoyens congolais. En fait, dès la chute des barrières coloniales qui filtraient l'accès des habitants des villes moyennes et des milieux ruraux vers les centres urbains, l'exode rural s'accrut au Congo. Les personnes émigraient en ville dans l'espoir d'y trouver de l'emploi et un meilleur bien être.

L'appartenance aux associations comme le cas des groupes de prières permettaient de créer une base commune pour la reproduction des nouvelles relations (Trefon, 2004 ; Ndaya, 2016).

En effet, lorsque l'on est membre d'une communauté des croyants, on s'allie à une vie caractérisée par un engagement. Les fidèles, qui se nomment les chrétiens, sont astreints aux obligations religieuses scellant leurs appartenances (voir par exemple Ndaya

2008: 55).

1.1. « L'évangile du business »

Tirant profit de la laïcité de l'Etat congolais consacrée dans la constitution du 18 février 2006, nombreux sont des Congolais qui se sont adaptés à la nouvelle et rude situation économique du pays, en créant des églises, chacune ayant sa structure comprenant en son sein des pasteurs, des prophètes, des docteurs, évangélistes, des apôtres, révérends, prophètes, diacres, bishops et archbishops. Les fidèles ont des obligations parmi lesquels la participation aux assemblées des Chrétiens et payer les offrandes et la dime. C' est pour cela que ces églises sont considérées comme « *des véritables créneaux porteurs de bonnes affaires* ». On pourrait les classer parmi les activités de secteurs informels, des gagne pain pour leurs instigateurs qui exploitent la superstition de leur membres pour s'enrichir. Mais durant le corona virus, comme dans la plupart des pays, la RD Congo avait aussi décidé la fermeture des lieux publics. Les regroupements de plus 50 personnes étaient interdits. Et ces mesures sanitaires furent respectées par des leaders religieux. Ils exigèrent du respect des mesures barrières pour juguler ce fléau.

1.2. Offrandes et dimes ?

Ces deux concepts, offrandes et dimes, dans la logique des églises du réveil, sont des transactions entre le fidèles et Dieu. Le

terme offrandes, du latin *offerenda* (ce qui doit être offert), est un terme général qui englobe les aumônes, les dons et les dîmes. Dans le christianisme, l'offrande est un don d'argent à l'Église. Lors de la célébration du culte chrétien, un moment est réservé à la collecte de dons. En fonction des églises, elle est collectée dans un plat à offrandes, une quêteuse, une sébile, un simple panier. Elle peut être également donnée en dehors de la célébration, dans une boîte de l'église. Selon la Bible, elle est libre, volontaire et correspond à un élan du cœur ; elle est motivée par l'amour (La Sainte Bible, 2010). Mais elle est aussi faite en fonction des ressources de chacun, la motivation du donateur n'est plus une obligation, mais doit être un libre choix par générosité (Thielman, 2011, pp. 339). L'offrande est pour ainsi dire un acte de reconnaissance à Dieu (Elwell, 2001, pp. 46-47). Et quant à la dime, du latin *decimus*, elle constitue un dixième de quelque chose. Ce concept a été utilisé pour désigner le droit de dix pour cent à payer à un roi, un dirigeant ou un chef. Ceux qui devaient effectuer le paiement donnaient un dixième de leurs gains ou revenus au créancier. C'était une pratique ancienne courante chez les Babyloniens, les Perses, les Grecs et les Romains, ainsi que chez les Hébreux. Roland Bugnon décrit la dime comme une redevance ou un prélèvement du dixième d'un gain ou d'une récolte qui servait et sert toujours sous d'autres dénominations à l'entretien des personnes dont la vie a été mise au service du bon fonctionnement du Temple ou des institutions religieuses en général (Bugnon, 2013). Conscient que les Lévites de la première alliance

ne travaillaient pas la terre et qu'il fallait leur donner le moyen de vivre, le législateur hébreu demandait à la communauté hébraïque qui bénéficie de leurs services, de subvenir à leurs besoins.

Dans le christianisme évangélique, les positions sur la dîme varient selon les dénominations (Bouillon, 2014). Parfois, elle est obligatoire et occupe une grande partie de chaque culte. Des promesses de guérison divine et de prospérité sont garanties en échange de certains montants de dons. Des pasteurs menacent de malédictions, d'attaques du diable et de pauvreté à ceux qui ne donnent pas la dîme. Enfin la dîme et l'offrande doivent être comprises aujourd'hui dans l'esprit des fidèles d'un don d'amour sincère pour soutenir le personnel de l'église et en rencontrer les diverses dépenses de fonctionnement de l'église.

Le fidèle d'une communauté religieuse est obligé de donner l'offrande (*mabonza*) et dix pour cent de son revenu mensuel comme dime (Hébreux 7: 2-3; Habakuk 13). Et c'est durant les assemblées que la dime et offrandes et sont données, parfois sous forme des compétitions, entre les hommes les mamans et les papas. Le montant de l'offrande n'est pas déterminé. L'argent et les objets à donner sont mis dans une enveloppe et déposés dans un panier présenté au public lors des rencontres des chrétiens. Il s'agit des points de contact entre Dieu et le fidèle. Ainsi, comme disent les chrétiens, on donne, Dieu voit et bénit (*kopambola*). Ne pas s'acquitter de ses obligations religieuses c'est être considéré comme

un créancier de Dieu.

2. COVID

En effet, appelée d'abord « nouveau coronavirus 2019 » ou « nCoV-2019 », la maladie provoquée par le nouveau coronavirus, a été rebaptisée « maladie à coronavirus 2019 » (Covid-19) « CO » pour corona, « VI » pour virus et « D » pour maladie en anglais. Enfin, le 11 février 2020, Coronavirus est connu sous le nom de Covid-19, dénomination officielle donnée par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). Le virus du Covid-19 est un nouveau virus de la même famille que d'autres virus tels que le syndrome respiratoire aigu sévère (SRAS) et certains types de rhumes courants. Le virus se transmet par contact direct avec les gouttelettes respiratoires produites par une personne infectée (lorsqu'elle tousse ou éternue) et au contact de surfaces contaminées par le virus. Le virus du Covid-19 peut survivre sur les surfaces pendant plusieurs heures, mais de simples désinfectants peuvent le tuer. Les symptômes peuvent inclure de la fièvre, de la toux et un essoufflement. Dans les cas les plus graves, l'infection peut provoquer une pneumonie ou des difficultés respiratoires. Plus rarement, la maladie peut être mortelle.

Dans la construction sociale de Covid-19, les théories du complot ou les expressions : « complotisme » ou encore « conspirationnisme » (Giry, 2017b, p. 6) interrogent le caractère

naturel ou fabriqué du nouveau virus. Une certaine langue laisse penser que les scientifiques chinois avaient délibérément fabriqué ce nouveau virus pour provoquer une panique mondiale ou à défaut, laissé le virus s'échapper du laboratoire. De ce fait, pour l'éviter quelques mesures ont été arrêtées : le port de masque, lavage fréquent des mains avec du savon ou de l'alcool, tousser et éternuer avec le pli du coude, la distanciation sociale, contacter le médecin en cas de fièvre, la toux et autres.

La pandémie à Covid-19 n'a pas encore livré tous ses secrets. Au fil de son évolution, des nouvelles formes se dessinent et contraignent les chercheurs à réfléchir davantage en vue des nouveaux savoirs susceptibles d'élucider et d'éclairer l'humanité pour sa meilleure protection (Nsakala, 2020, p. 499). Et le but de la campagne de lutte contre la pandémie n'est donc pas de détruire ce nouveau virus, mais d'apprendre à vivre avec lui (Jean-Paul Gaudillière et al., 2021, p. 59)

2.1. Covid 19 et son impact sur les pratiques des églises de réveil

Partie de la Chine, terre de sa survenance, l'avènement de la COVID en DRC devenait aussi comme partout dans le monde une affaire de l'Etat. En accord avec le Parlement, le Président de la République a déclaré un état d'urgence sanitaire en vue de protéger les populations. C'est ainsi que de manière pratique, une série de

mesures ont été édictées dont l'observance devrait être stricte. Parmi celles-ci, cette étude en cible cinq, qui sont:

- Lavage régulier et répétitif des mains au quotidien ;
- Port obligatoire du masque à la place publique ;
- Utilisation d'un mouchoir jetable immédiatement ;
- Salutation sans se serrer la main ;
- Observance d'une distance sociale d'au moins un mètre avec tout interlocuteur.

Les réponses gouvernementales se consignent dans des agendas sanitaires, administratifs, économiques et sociaux. Les frontières extérieures reviennent avec la fermeture des barrières terrestres, fluvio-maritimes, ferroviaires et aériennes. Et de plus des décrets scellent l'isolement des villes créant vers la désunion des peuples. Au Congo-Kinshasa, la pandémie à Coronavirus a été annoncée mardi 10 mars 2020 par le Ministre de la Santé. Cette pandémie s'est répandue en dent de scie avec une rapidité de croisière, très virulente pour plonger toutes les villes et Kinshasa la capitale en mode panique généralisée en raison de son caractère hautement contagieux. A travers un discours à la Nation, le Chef de l'Etat proclame « l'état d'urgence sanitaire », une terminologie fondée sur les prescrits des articles 85 et 144 de la constitution de 2006 et le gouvernement instaure le couvre-feu pour limiter les mobilités interurbaines et interprovinciales ; il ordonne également des mesures drastiques comme promulguées par l' Organisation

Mondiale de la Santé (OMS). Ses mesures concernaient la fermeture des lieux publics (écoles, universités, boîtes de nuit, terrasses, marchés, lieux de deuils, stades, églises, etc.) et les activités non-essentiels (salles des gymnastiques, piscines, parcs zoologiques, bibliothèques, camping, etc.). Elles ont été prises en complément des gestes-barrières, sanitaires d'hygiène et de distanciation recommandés par les spécialistes de la santé et les autorités internationales, visant à freiner la propagation du virus à travers le pays en général et Kinshasa la capitale, avec ses 15.455.832 d'habitants. La nécessité de la protection, qui presque stoppait la continuité de la vie, se traduisait les mesures de confinement dictées par l'ampleur de ce virus. Les mesures barrières allaient en effet à l'épreuve de la culture des rencontres collectives des Eglises de réveil. Quelques semaines après, l'impact de ses mesures de ripostes comme le confinement contre la pandémie Covid-19 se remarquait dans des divers domaines de la vie. La vie économique par exemple devenait très ardue, étant donné que l'économie congolaise dépend fortement du secteur informel qui avait été touché et menacé.

C'est fut également le cas des nouveaux Mouvements Religieux (NMR) ou les Eglises dites du « réveil » spirituel en particulier au Congo-Kinshasa. Ils n'ont pas été épargnés par la pénurie financière de leurs fidèles. Et il sied de signaler que ces églises vivent de la générosité des fidèles. Les opérateurs religieux

des églises de « *réveil* » puisent leur rémunération en véhiculant l'évangile de prospérité, un discours de la promesse de guérison qui est leur *business* pour persuader leurs adeptes. Dans leurs messages certains chefs religieux qualifiaient la pandémie d'une maladie de mauvais esprit, d'une malédiction, d'une punition comme colère de Dieu sur les hommes, d'une attaque diabolique, d'une sanction divine etc.

Une autre frange de la population Kinoise mettait en doute l'existence de la pandémie (Pidika Mukawa, 2021, p. 78) . Et pour les adeptes de certaines sectes religieuses comme l'église des noirs, il fallait revenir aux dieux « des ancêtres » qui ont été abandonnés (Kabongo Muya, 2020, p. 649). Le but des messages des chefs religieux était d'interpeler les fidèles égarés à revenir à Dieu pour enfin récupérer leur pouvoir financier. Dans le même ordre d'idées, ils avaient développé des stratégies qui leur permettaient de rester en contact avec leurs fidèles respectifs, à travers notamment la digitalisation des prières et des cultes religieux, les médias socio-numériques *YouTube*, *WhatsApp*, *Facebook*, *Twitter*, *Instagram*, etc. Et pour ne pas mettre en veilleuse leur très lucrative activité financière qui est le prélèvement des offrandes et des dimes auprès des fidèles, les chefs religieux ont fait émerger l'urgence de mettre en œuvre les paiements numérisés à travers le « *Mobile money* », afin de recevoir l'argent auprès des fidèles.

Comme phénomène traumatogène, l'apparition d'une pandémie s'inscrit en général dans un contexte de peur collective ou de traumatisme social (Geisser, 2020). Au cours des siècles, l'humanité a connu différentes maladies qui ont marqué les esprits et causé des ravages. On peut citer parmi celles qui ont dominé les populations du monde la peste noire, le choléra, la fièvre jaune, la grippe espagnole, la tuberculose, la syphilis, la lèpre, le Sida et maintenant le Covid-19 (Munayeno Muvova & Pidika Mukawu, 2021, p. 25). Une pandémie est une épidémie qui se présente sur une large zone géographique internationale et touche une partie importante de la population mondiale. En médecine, la pandémie est une épidémie qui atteint un grand nombre de personnes, dans une zone géographique très étendue comme c'est le fut le cas d'Ebola en Ituri/RD Congo. Selon le Centre Nationale de Recherche de la Santé (CNRS), une pandémie est l'« Augmentation inhabituelle et subite du nombre d'individus atteints d'une maladie transmissible existant à l'état endémique dans une région ou une population donnée; apparition d'un nombre plus ou moins élevé de cas d'une maladie transmissible n'existant pas normalement à l'état endémique dans une région donnée » (Arbaoui, 2021). Comme l'affirme le démographe Sardon, c'est un virus qui touche la population mondiale en raison de diffusion à grande échelle et de son caractère hautement contagieux (Sardon, 2020, p. 4): « le coronavirus est impressionnant par son ampleur et la rapidité de sa diffusion. De ce fait, il sied de signaler que c'est la première

maladie qui aura entraîné le confinement d'au moins la moitié de l'humanité ». Par son caractère pandémique, il suscite la peur, la panique, l'angoisse et la psychose de la mort dans la population. L'expérience de la pandémie du Covid-19 qui a secoué le monde en général et l'Afrique en particulier est une leçon que la RD Congo doit apprendre pour mieux affronter l'après pandémie.

3. Dime et offrande par mobile money

En République Démocratique du Congo, le système bancaire traditionnel continue d'exclure les plus pauvres avec des conditions d'accès souvent discriminatoires. Le paiement par téléphone, également appelé le « *Mobile money* », est une des innovations les plus importantes de cette dernière décennie en Afrique. Elle a bouleversé l'économie du continent africain, ses habitudes de consommation et de production, afin de pallier aux souffrances des transactions financières des Africains. En Afrique, la révolution du XXI^e siècle avec l'opérateur Kenyan Safaricom qui tente l'innovation en 2007 avec son service M-pesa. (C'est le premier système de paiement par téléphone au Kenya et en Tanzanie). La vie de centaines de millions d'Africains en a été bouleversée. Il existe aujourd'hui sur le continent plus de 135 services de « *Mobile money* » et 340 millions de comptes. Aujourd'hui l'Afrique, se retrouve avec un peu plus de 400 millions

de dollars de transactions par jour et plus de cinquante-quatre pour cent du volume du « *Mobile money* » mondial (Omar Cissé)³.

L'Afrique représente un peu plus de cinquante-quatre pour cent du volume du « *Mobile money* » mondial » (Rogez, 2018). Le « *Mobile money* » a comblé un vide et a aussi permis à la majorité de la population d'accéder facilement aux services financiers, voir même dans les zones non-bancarisées et non-électrifiées. Mais bien que ça, l'Afrique demeure le « parent pauvre » dans le domaine de la mondialisation du numérique (Mubanga, 2018).

Au Congo-Kinshasa, L'opération virtuelle *Mobile money* a vu le jour en 2002. Il a fallu attendre le 20 mars 2012 pour qu'Airtel SA (avec son système de transfert d'argent *Airtel money*) devienne le premier opérateur à introduire ce service sur le marché, et trois sociétés se sont ajoutées, à savoir : Vodacom (avec *M'pesa*), Orange (avec *Orange money*) et Africel (avec *Afrimoney*). Plusieurs textes juridiques encadrent le secteur du *Mobile money*. L'autorité de régulation, la Banque Centrale du Congo, dans son instruction n°24 relatives à l'émission de la monnaie électronique et aux établissements de la monnaie électronique, greffe les prestataires de monnaie virtuelle aux établissements de crédit.

³ Omar Cissé dirige In Touch, (2018), une startup sénégalaise spécialisée dans le paiement numérique.

La majorité des congolais vivent dans les milieux ruraux, soit cinquante-cinq pour cent de la population (Banque Mondiale, 2021), et dans ces milieux les infrastructures de base sont quasi-inexistantes. L’octroi de l’agrément de la monnaie électronique a permis de soulager la misère de cette population sans contrepartie du capital initial (Maotela Kamangu, 2022). Sur le plan politique, le *Mobile money* est un puissant moyen de mobilisation, conscientisation et sensibilisation de la masse. Toujours en RD Congo, le taux de bancarisation est évalué à quatre pour cent, et plus de nonante cinq pour cent des Kinois ne possèdent toujours pas de comptes bancaires. La RD Congo fait incontestablement partie des pays les moins bancarisées d’Afrique subsaharienne où la moyenne se situe entre dix et douze pour cent de la population (Nzoimbengene & Guichard, 2021). Pour la Banque Mondiale, les raisons qui expliquent le faible niveau de bancarisation en RD Congo sont dues entre autres à la réglementation inadéquate et mauvaise qualité des institutions ; le taux d’inflation ; la pauvreté, l’espérance et cycle de vie.⁴

L’expression l’argent mobile en anglais *Mobile money* (MOMO en abrégé) désigne un moyen prépayé d’échange numérique et de réserve de valeur offert par un réseau d’agents spécialisés. Ou encore, tout paiement réalisé par le biais d’un dispositif mobile pour initier, autoriser et confirmer un échange de

⁴ lafinancedigitale.com, 2018

valeur financière en échange de biens et de services (Au & Kauffman, 2008). Les services d'argent mobile sont offerts par des exploitants de réseau mobile ou par d'autres entités en association avec un exploitant de réseau mobile. La Banque des règlements internationaux a défini en 2004 comme « une valeur stockée ou un produit prépayé dans lequel un enregistrement de la valeur disponible pour le consommateur (pour une utilisation plurielle) est stockée sur un support électronique que possède le consommateur » (Brack, 2016). Il est aussi vu comme « une transaction sans fil d'une valeur monétaire entre deux parties, en utilisant un dispositif mobile capable de traiter en toute sécurité une opération financière sur un réseau sans fil » (Ondrus & Pigneur, 2005, pp. 347-361). Ce service qui sert de la technologie mobile pour permettre aux clients qui y souscrivent d'initier des activités financières, telles que : la consultation de solde de compte, des services transactionnels (envoi et réception d'argent ; paiement de factures, marchandises ou autres services, etc.).

D'un point de vue technique, le terme peut également renvoyer à la monnaie électronique qui est délivrée à un utilisateur, généralement en échange d'argent liquide, et qui peut ensuite être stockée sur un téléphone mobile, rechargée contre de l'argent liquide ou transférée à un autre utilisateur. Il s'agit donc d'une forme scripturaire de la monnaie qui évolue uniquement dans le circuit déterminé par le « fournisseur d'argent mobile ». Le

fournisseur d'argent mobile est l'entreprise qui coordonne les divers acteurs du système d'argent mobile pour assurer le bon fonctionnement du service auprès des utilisateurs, c'est celui qui est chargé de fournir l'argent mobile en échange d'argent liquide et de s'assurer ensuite que cet argent mobile arrive à bon port. Grâce à sa carte à puce stockée sur un appareil téléphonique muni d'outils d'authentification et de sécurité (Flatraaker, 2008, pp. 60-70), il fonctionne de manière similaire à une carte de crédit pour le titulaire d'un compte bancaire, C'est ainsi que différents types de transactions (petits paiements de proximité, paiements à distance, transfert de fonds...) deviennent accessibles via la téléphonie mobile. Cette forme de paiement a des qualités appréciables tant du côté de l'utilisateur (rapidité, mobilité) que du fournisseur du service; qu'il s'agisse d'opérateurs mobiles, d'établissements financiers ou de fournisseurs de service Internet (économie en coûts de transaction, produit d'appel assurant la fourniture de services plus traditionnel, produit stratégique en vue de la pénétration de nouveaux marchés, ...).

Ainsi, lors de la pandémie de Covid-19, les réseaux sociaux se substituèrent à toute la socialité héritée des millénaires précédents de civilisation. La digitalisation de payer et de recevoir de l'argent par *Mobile money* a soutenu les populations les plus vulnérables de bénéficier d'un virement de leurs proches. Cette

opération a été un pouf financier pour les églises car elles maintenir l'accès à leur source de revenu comme les offrandes et les dimes.

4. Le numérique en RDC

Dans le secteur plus étendu du « numérique », il convient de noter que le pays connaît une fracture numérique qui accentue les disparités intra-urbaines, interurbaines, entre les villes, les campagnes ainsi que les provinces. Sur le plan régional et international, le Congo-Kinshasa est resté sans cadre stratégique sectoriel actualisé depuis le dernier Document de Politique Sectorielle (DPS) définie en 2009 par le gouvernement (Gouvernement-RDC, 2009), doit répondre aux défis de croissance de sa télé-densité et de son taux de pénétration des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC). Les quatre opérateurs de *Mobile money* opèrent au Congo-Kinshasa avec leurs transferts financiers (M'pesa, Orange Money, Airtel Money et Afrimoney), et ont réalisé un chiffre d'affaires de 56,9 millions USD au deuxième trimestre 2022 contre 53 millions USD au premier trimestre de cette année, renseigne un Rapport de l'Observatoire du marché de la téléphonie mobile, structure de l'Autorité de Régulation de la Poste et des Télécommunications au Congo (ARPTC, 2022).

Quant au nombre d'utilisateurs actifs de *Mobile money*, il a connu une hausse de un virgule quarante-sept pour cent au 2^{ème}

trimestre 2022 par rapport au 1^{er} trimestre 2022, avec un taux de pénétration passant de dix virgule quarante-trois pour cent à dix virgule cinquante-huit pour cent (ARPTC, via la déclaration des opérateurs de communication, novembre 2022).

La part du marché de *Mobile money* au Congo-Kinshasa ne cesse d'accroître grâce à la pratique de cette opération financière. Malgré cela, le gouvernement dit constater encore l'imbroglio qui règne dans ce secteur en ce qui concerne les déclarations fiscales. Face à cette situation, le gouvernement veut mettre de l'ordre afin de bénéficier convenablement des dividendes générées, devenu Capital dans le vécu quotidien.

4.1. Le téléphone portable et paiement mobile

Le téléphone portable, devenu outil indispensable dans la vie du quotidien de chacun et un véritable outil d'appartenance, d'identification ou de distinction sociale, semble être un moyen efficace pour allier mobilité et paiement. C'est ainsi que les recherches se sont intensifiées, à la quête de la forme adéquate de cette nouvelle forme de paiement qu'est le paiement mobile, qui présente un très fort potentiel dans les pays en développement où le taux de pénétration du téléphone mobile est largement supérieur à celui des banques.

Depuis que le système bancaire traditionnel continue d'exclure les plus pauvres avec des conditions d'accès souvent

discriminatoires, le continent africain connaît depuis la fin des années 2000 une véritable révolution de son paysage financier. La mise en place de systèmes de paiement par monnaie virtuelle a eu pour conséquence que des centaines de millions d'Africains auparavant coupés de tout services financiers sont à présent capables de réaliser des paiements électroniques instantanés à bas coût. Le développement du *Mobile money* déployé par les opérateurs de téléphonie mobile (GSM) a été si fulgurant en Afrique que certains observateurs prédisent de menaces d'activités des banques traditionnelles.

L'argent mobile était devenu un outil essentiel d'inclusion financière dans les églises à Kinshasa à la période de Covid-19 et cela a changé la donne pour de nombreux chefs religieux et leurs administrations de répondre à leurs besoins quotidiens. Bien que la courbe de la progression de Covid-19 tend vers le bas, le système de paiement des offrandes et des dîmes suit encore son bon chemin dans les églises du réveil. Dans l'autre rive, cette opération aspire confiance aux opérateurs économiques et prend des ampleurs financiers dans les achats et paiements.

Le contexte de la crise à coronavirus a accéléré la mise en place de l'infrastructure technologique nécessaire à rendre le paiement mobile opérationnel, sans contact auprès de la grande distribution. Et cette crise a été un réel catalyseur dans la

transformation du paysage du paiement mobile au Congo-Kinshasa, en passant par des filiales créées spécialement pour remplir ce rôle. A cet effet, la mise en place des systèmes de paiement *Mobile money* s'est reposé sur les acteurs clés qui sont les suivants :

Dans le cadre de cette étude, l'avènement de Covid-19 était conjoncturel, un moment d'imprévisible. Et les églises en particulier et celles du *réveil* dans un temps de rupture d'un avenir bloqué, dans une incertitude et dans une pénurie financière sans précédente, ce sont orientées vers les tendances émergentes, à l'instar du paiement digitalisé des offrandes et dîmes par *Mobile money* à partir des sociétés de communications opérant au Congo-Kinshasa, dont la pratique était devenu une nouvelle norme d'usage par les fidèles, d'honorer la parole de Dieu par les finances, mais également un nouveau rapport de payement des offrandes et dîmes des églises du réveil au Congo-Kinshasa, pendant le Covid-19. A cet effet, les acteurs se sont adaptés aux évolutions, s'autonomisant et se professionnalisant davantage. Cette adaptation s'est appliquée dans un contexte de crise socio-financière particulière poussant alors les chrétiens de s'acquitter du devoir biblique de donner les offrandes et de payer les dîmes, ces opérations font ainsi preuve de toujours plus d'innovation et de créativité, et enfin de répondre aux exigences administratives, sociales et financières des chefs religieux.

4.1.1. Mode opératoire de paiement des offrandes et dîmes par *Mobile money*.

Comme la plupart des pays Africains, la RD Congo, avait décidé la fermeture des lieux, en interdisant le regroupement de personnes. C'est ainsi que le conclave des églises du « *réveil* » avait résolu de la fermeture des lieux des prières jusqu'à nouvel ordre. Et des nombreux voix bien averties du milieu des chefs religieux ont appelé aux respects des mesures barrières pour juguler ce fléau. Aussi, il y a certains nombres des chefs religieux qui doutaient des manifestations négatives sanitaires de la pandémie à coronavirus. Le Covid-19 est venu compromettre la rencontre authentique/physique et promeut la rencontre virtuelle faisant des réseaux sociaux, radios et télévisions comme un espace « obligé » pour écouter les prédications et les communiqués venant des chefs religieux. Des cultes virtuels qui s'étendus pour la prédication de la parole de Dieu, avait deux options : la première, pour garder la flamme de l'église et communier virtuellement avec les fidèles. En effet, pour la dernière option, la fermeture des églises pour les pasteurs ne signifiait pas l'absence de contraintes financières. Les chefs religieux ont surpris tout le monde en instaurant l'opération de paiement des offrandes et des dîmes par « *Mobile money* ». La pomme de discorde dans cette demande, n'est pas un secret de polichinelle, ces deux revenus constituent la manne de subsistance de l'église. Sur une vidéo en ligne, un serviteur de Dieu appelle ses fidèles à envoyer leurs offrandes et dîmes par « *Mobile money* ».

Certains vont jusqu'à brandir des menaces en proférant des malédictions pour les brebis rebelles qui refuseraient de partager leur « lait » avec le berger et cela en référence de certains messages et versets bibliques :

Exemples :

- « *Je vais maudire le fidèle qui ne donnera pas des offrandes à l'éternel* » dixit un pasteur).
- Encore un pasteur : « *J'attends les offrandes de tous mes fidèles par Orange money, si tu n'envoies pas ton offrande ce dimanche, je vais fermer le ciel sur ta tête, Je vais maudire* »,
- ou encore : « *mettez-moi de la sorte à l'épreuve, dit l'Éternel des armées. Et vous verrez si je n'ouvre pas pour vous les écluses des cieux, si je ne répands pas sur vous la bénédiction en abondance* » (Malachie 3:10). *Paiement des offrandes et des dîmes est un devoir d'un chrétien.*

A l'église la Borne par exemple, à la fin du culte les papiers sont distribués à la porte « *Culte dominicale du 28* avec comme thème: *Les sceau de l'amour. Orateur : Pasteur Christophe Solo. Référence biblique : Esaïe 60 :1-3 ; Cantique des cantiques 8 : 6-7. Pour vos dîmes et offrandes (envoyer à M-pesa 0810856800 ;*

Orange Money 0899538812. Contactez-nous aux numéros : orange : 0858686369 ; Vodacom 0813020005. Et autres.

Le *Mobile money*, avant et dans la période post Covid-19, demeure encore toujours un des moyens pour offrir les offrandes et payer la dîme aux chefs religieux. Son succès dans les églises du *réveil* est énorme et il continue sa croissance à un rythme exponentiel. Présentement, l'absence des fidèles dans les églises ne constitue plus une transgression financière, les chrétiens peuvent effectuer des paiements des offrandes ou dîmes en toute quiétude via leurs téléphones mobiles.

Conclusion

En période de la pandémie à coronavirus, les églises du « *réveil* » au Congo-Kinshasa, ont trouvé un modèle digitalisé par *Mobile money*, de financer leurs activités à travers les offrandes et les dîmes, afin de répondre aux comptabilités des chefs religieux et d'atténuer financièrement la souffrance de leurs administrations. Cette procédure affiliée a été pallié par le modèle de l'inclusion financière plus simple et adapté par les fidèles des églises du *réveil*.

Le *mobile money* était et est devenu incontournable et son développement comme technologie non bancarisée a permis l'éclosion financière d'un certain nombre d'activités qui passent par

l'outil numérique (se distraire, apprendre, s'informer, vendre et acheter, transférer, ...).

En Afrique comme au Congo-Kinshasa, les transactions électroniques ont connu un succès considérable à la période de la pandémie à coronavirus. Aujourd'hui, les numéros de téléphone sont devenus des véritables portefeuilles électroniques. Autant dire que le *Mobile money* a bien changé les habitudes des populations africaines plus précisément celles du Congo-Kinshasa. Nous assistons donc à une véritable adaptation des églises, à travers les chefs religieux qui ont contribué au succès d'une innovation, par le paiement digitalisé des offrandes et dîmes par les fidèles.

A chaque crise, comme celle de Covid-19, les acteurs innovent pour trouver des solutions idoines. Le *Mobile money* fut un nouveau paradigme, une culture technologique pour se protéger et répondre aux mesures édictées par l'Etat et le personnel public sanitaire qui ont offert des opportunités pour lutter contre le Covid-19.

Bibliographie

- Arbaoui, H. (2021). *Gestion de la crise sanitaire en entreprise : cas de la Covid-19*, [Mémoire de Master, Université de Lille].
https://pepite-depot.univ-lille.fr/LIBRE/Mem_ILIS/2021/LILU_S MIS_2021_072.pdf
- Au, Y.A. and Kauffman, R.J. (2008) The Economics of Mobile Payments: Understanding Stakeholder Issues for an Emerging Financial Technology Application. *Electronic Commerce Research and Applications*, 7(2), 141-164.
<https://doi.org/10.1016/j.elerap.2006.12.004>
- Bouillon, S. (2014, 11 avril). Nigeria « Dieu vous enverra un texto pour vous remercier ». Libération. Consulté sur
https://www.liberation.fr/planete/2014/04/11/nigeria-dieu-vous-enverra-un-texto-pour-vous-remercier_995593/
- Brack, E. (2016, 29 juin). Quelle place pour la mobile money dans le système monétaire et financier ouest-africain ? *Revue Banque*. Consulté le 12 avril 2023 sur
<https://www.revue-banque.fr/archive/quelle-place-pour-mobile-money-dans-systeme-moneta-DURB15115>
- Bugnon, R. (2013, 20 septembre). La dîme : son origine et son utilité. *Interbible*. Consulté sur
https://www.interbible.org/interBible/source/lampe/2013/lampe_130920.html
- Elwell, W.A. (2001). *Evangelical Dictionary of Theology*. Baker Academic.
- Flatraaker, D. (2009). Mobile, Internet and electronic payments: the key to unlocking the full potential of the internal payments market. *Journal of Payments Strategy & Systems*, 3(1), pp.60-70.
- Gaudillière, J.P., Keck, F. & Rasmussen, A. (2021). Des virus, des humains, des savoirs, des épidémies : la construction sociale de

- quoi ? Dans Callard, C. & Ronconi, F. *Carnet de l'EHESS : Perspective sur le coronavirus* (p. 59). Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. <https://www.ehess.fr/fr/carnet/coronavirus>
- Geisser, V. (2020). L'hygiène-nationalisme, remède miracle à la pandémie ? populisme, racismes et complotismes autour du Covid-19. *Migrations sociétés* 180(2), 3-18.
<https://www.cairn.info/revue-migrations-societe-2020-2.htm>
- Giry, J. (2017 b). Etudier les théories du complot en sciences sociales : enjeux et usages. *Quaderni*, (94), 5-11.
<https://doi.org/10.4000/quaderni.1101>.
- Eglise du réveil du Congo. (2022, 8 février). Consulté le 28 mars 2023 sur <https://radio-congoshare.net/eglise-du-christ-au-congo-erc>
- Kabongo Muya, A. (2020). Société et pandémie. Ebauche d'une sociologie du coronavirus. *Congo-Afrique* (546), 645-664.
<http://cepasox.cluster028.hosting.ovh.net/articles-du-ca-n546/#14>
- La Sainte Bible version Louis Segond. (2010). Editions CLC.
- Makolo Muswasa, B. (2020). Covid-19 : la colère de Dieu ou la folie de l'homme ? *Le Carrefour Congolais*, 4, 11-13.
- Maotela Kamangu, P. (2022, 16 février). *Mobile money en RD Congo : état des lieux (partie I)*. Intelcongo, consulté sur <https://intelcongo.com/mobile-money-en-rdc-etat-des-lieux-partie-1/>
- Mubanga, J.-P. (2018). La fracture numérique en République Démocratique du Congo. *Revue internationale de droit des données et du numérique*, 4, 141-160.
- Mulamba Feza, I. (2021). Couver-feu ou koboma batu? Cafouillage pour une survie quotidienne à tout prix pour les malewistes à Kinshasa. *Le Carrefour Congolais*, 5, 19-42.

- Munayeno Muvova, D. & Pidika Mukawa, D. (2021). *Covid-19 au Congo-Kinshasa. Représentations sociales et gestion publique au cœur d'une crise sanitaire*. éd. L'Harmattan.
- Mvuezole Bazonzi J. (2011). *Les Églises de réveil de Kinshasa à l'ombre du mouvement néo-pentecôtiste mondial : entre nivellement et déconstruction culturelle*, éd. CEP, Kinshasa.
- Ndaya, J. (2024). *Le Combat des mamans*. [Manuscrit soumis pour publication].
- Nsakala, G. V. (2020). La pandémie à coronavirus (covid-19) : synthèse des connaissances et perspectives de recherche thérapeutique et vaccinale. *Congo-Afrique* (546), 495-498.
- Nzoimbengene, B.D. & Guichard S. (2021). *Quels enjeux pour le secteur bancaire en RD Congo*. Deloitte.
https://www2.deloitte.fr/formulaire/pdf/deloitte_enjeux-secteur-bancaire-congo-2021.pdf
- Ondrus, J. & Pigneur, Y. (2008). Near Field Communication: An Assessment for Future Payment Systems. *Information Systems and e-Business Management*, 7(3), 347-361
DOI:10.1007/s10257-008-0093-1
- Osokonda Okenge, B. (2020). Kinshasa entre évidences et incertitudes. Quand Covid-19 congédie toutes les autres maladie. *Le Carrefour Congolais*, 4, 21-40.
- Pidika Mukawa D. (2021). La RDC face au vaccin contre le covid-19 : protection ou complot ? Dans D. Munayeno Muvova & D. Pidika Mukawa (dirs.), *COVID-19 au Congo-Kinshasa. Représentations sociales et gestion publique au coeur d'une crise sanitaire* (pp. 77-141). éd. L'Harmattan.
- Rogez, O. (2018, 25 décembre). La révolution du « Mobile money » en Afrique : Acte I, La naissance. [podcast].
<https://www.rfi.fr/fr/emission/20181226-revolution-mobile-money-afrique-acte-1-naissance>

- Sardon, J.-P. (2020). De la longue histoire des épidémies au Covid-19. *Les analyses de population & avenir*, 26(8), 1-38.
- Shomba Kinyamba, S. (2020). Des mesures barrières contre la Covid-19 à l'épreuve de la culture permissive de Kinshasa. *Le Carrefour Congolais*, 4, 41-76.
- Thielman, F.S. (2011). *Theology of the New Testament*. Zondervan Academic.